

Plan d'action intégré sur la réduction de l'insécurité alimentaire à Montréal, période 2019-2021, Conseil du Système Alimentaire Montréalais (Document de travail, version du 24 septembre 2019).

Table des matières

1. Préambule (Anne-Marie)

Introduire la notion du droit à l'alimentation, du lien entre la pauvreté et l'insécurité alimentaire et de l'historique des interventions en la matière (item 2-3-5 amené par Manuel).

2. Composition du groupe de travail

Anne-Marie Aubert, coordonnatrice du SAM, Louis Drouin, DRSP Montréal, répondant du groupe, Richard Daneau, Moisson Montréal, Salwa Majouji, Ville de Montréal, Stéphanie Bellenger-Heng, CSDM, Marcela Cid, la Maison d'Entraide St-Paul-Émard, Caroline Marier, DRSP, Manuel Cisneros, table de concertation sur la faim, Yvan Gauthier, Fondation du Grand Montréal, Donald Boisvert, la corbeille Ahuntsic-Cartierville, Rotem Ayalon, Centraide., Geneviève Mercile, Université de Montréal

3. Problématique

3.1 L'insécurité alimentaire, ses causes et son impact sur la santé.

L'insécurité alimentaire se définit comme étant un accès inadéquat ou incertain aux aliments en raison d'un manque de ressources financières (STAT CAN) Elle est qualifiée de **marginale** lorsqu'il y a des craintes ou des obstacles à un accès adéquat et sûr à des aliments en raison du revenu, de **modérée** lorsque la qualité et ou la quantité des aliments consommés sont compromises et de **grave** lorsqu'il y a réduction de l'apport alimentaire et de perturbations des habitudes alimentaires (faim, perte de poids). Toutes les causes associées à l'insécurité alimentaire proviennent d'une défavorisation matérielle. On y retrouve le revenu, le niveau de scolarité, la présence d'incapacités fonctionnelles graves et l'appartenance à certains groupes populationnels : les Inuits, Premières Nations hors réserve et les Métis, adultes bisexuels et les jeunes âgées entre 12 et 17 ans (Réseau

pancanadien de santé publique, 2018), la dépendance à l'assistance sociale, les familles monoparentales et les locataires (Tarasuk, Fafard St-Germain et Mitchell, 2019). Étant reconnue comme un indicateur d'inégalité de santé, l'insécurité alimentaire peut être délétère pour l'apport nutritionnel, les problèmes de santé chroniques et mentales des individus. (Loopstra, 2018).

3.2 La sécurité alimentaire

La sécurité alimentaire représente l'accès physique et économique de tous les êtres humains, à tout moment, à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active (sommet mondial de l'alimentation 1996). Bien plus qu'une question de qualité et de quantité d'aliments, elle repose sur trois autres piliers, soit l'accès physique et financier, l'utilisation adéquate des aliments et la stabilité de l'approvisionnement (Coates, 2013; Jones, Ngure, Pelto et Young, 2013).

3.2 Données montréalaises sur l'insécurité alimentaire

En 2013-2014, la proportion de la population montréalaise en situation d'insécurité alimentaire était de 14.7% (249 200 personnes) dont 5.7% (55 000 personnes) marginale, 5.8% (99 100 personnes) modérée et 3.2% (55 100 personnes) grave. Cette prévalence dans la population montréalaise est supérieure à celle provinciale. La prévalence décroît avec l'augmentation du revenu du ménage, alors qu'elle se situe à près de 40% pour les ménages ayant un revenu annuel de moins de 20 000\$. Une grande proportion (65,4%) de ces individus possèdent des revenus d'emploi ou sont prestataires de l'aide sociale, CSST ou de l'assurance –emploi (21,9%). En considérant individuellement les populations, une prévalence supérieure d'individus est présente chez ceux prestataires de l'aide sociale, CSST ou de l'assurance-emploi (54,7 %), comparativement aux travailleurs (12,4%). Parmi les groupes d'individus plus vulnérables, on retrouve les familles monoparentales, celles composées de plus de cinq personnes ou de personnes seules, les immigrants, les locataires et vivant sous le seuil de faible revenu.

3.3 Données montréalaises sur la pauvreté en lien avec la couverture des besoins de base et l'insécurité alimentaire

Le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) a recommandé d'utiliser la mesure du panier de consommation (MPC) pour suivre les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des besoins de base, mais qu'elle ne constituait pas un seuil de sortie de la pauvreté, ce dernier demeurant bien difficile à estimer au moyen de mesures actuelles.

Est considéré comme étant à faible revenu l'unité familiale dont le revenu est inférieur au coût d'un panier de consommation déterminé en fonction de sa collectivité ou d'une collectivité de même taille que la sienne. Ce panier comprend certains biens et services : nourriture, vêtements, chaussures, logement, transport et autres (soins personnels, besoins ménagers, ameublement, service téléphonique, lecture, loisirs et divertissements) C'est le concept de revenu disponible à la consommation qui prévaut, c'est-à-dire revenu après impôt, moins certaines dépenses non discrétionnaires (cotisations sociales, garde d'enfants, pensions alimentaires).

Pour la région métropolitaine de recensement (RMR) de Montréal, le seuil de faible revenu, d'après la mesure du panier de consommation (MPC) pour une unité familiale en 2016 était pour une personne de 17 714\$, pour 2 personnes de 25 501\$, pour 3 personnes de 30 682\$, pour 4 personnes de 35 428\$ et 5 personnes de 39 610\$.

Le taux de faible revenu des personnes, d'après la mesure du panier de consommation (MPC) pour la RMR de Montréal était de 10.1% en 2016 comparé à 11.9% en 2002.

A l'échelle du Québec, le taux de faible revenu des personnes seules de moins de 65 ans est le plus élevé (29.8%) et compte 315,000 personnes

À Montréal, en 2013-2014, 127,100 personnes vivant sous le seuil de faible revenu étaient en insécurité alimentaire

Tel que souligné par l'IRIS (Institut de recherche et d'informations socio-économiques), pour que la MPC joue son rôle d'indicateur de référence pour surveiller les situations de pauvreté sous l'angle de la couverture des

besoins de base, il faut en venir à déterminer un indicateur plus large qui pourrait servir à repérer la sortie de pauvreté et à calibrer les normes du travail en conséquence. L'IRIS a proposé un tel indice, le salaire viable, permettant de chiffrer un salaire horaire qui permet aux travailleurs et travailleuses de soutenir les besoins de leurs familles, de rester dignes et d'avoir les moyens et la possibilité de participer à la vie active. Ainsi en 2018, l'IRIS a fixé le coût du panier de consommation viable pour une personne seule à Montréal à 25 512 \$, pour une personne monoparentale avec un enfant à 34 391 \$ et un ménage de deux adultes et de deux enfants fréquentant un CPE à 53 046 \$.

3.4 Coût du panier à provision nutritif

Le coût minimum d'un régime nutritif est de 8,34\$ par personne par jour pour une famille de quatre : un homme (31-50 ans), une femme (31-50 ans), un garçon (14-18 ans) et une fille (9-13 ans) (source dispensaire diététique de Montréal janvier 2018).

3.5 Coût du logement

61% (500,000) des ménages montréalais sont locataires.

37% (191,800) des ménages locataires montréalais consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger en 2016.

212 645 personnes vivant sous le seuil de faible revenu à Montréal consacrent plus de 30% de leur revenu pour se loger en 2016 dont une proportion importante est en insécurité alimentaire.

Le coût de la vie augmente plus vite que l'inflation et le revenu disponible et le logement, lequel représente le poste de dépense unique le plus important chez les ménages, a progressé trois fois plus vite que le revenu médian des ménages ces vingt dernières années dans les pays de l'OCDE (OCDE 2019).

3.6 Que font les personnes aux prises avec l'insécurité alimentaire ?

Seulement 20% des personnes qui vivent l'insécurité alimentaire font appel au dépannage alimentaire ou à une activité en alimentation offerte par un organisme communautaire selon Dupéré (2012) et Tarasuk (2019). Ils

existent plusieurs théories pour expliquer le non-recours aux services, liés à la stigmatisation de la pauvreté et la perception de la qualité nutritionnelle des denrées offertes par les organismes de dépannage.

Les personnes vivant l'insécurité alimentaire développent des stratégies pour y faire face :

- Stratégies de gestion au quotidien (exemples : planifier le budget familial, courir les rabais, rationner les plats, etc.)
- Stratégies pour rendre la nourriture agréable (exemples : cuisiner les menus que les enfants aiment, aller aux restaurants-minutes de temps à autre pour se faire plaisir à petit prix)
- Stratégies pour se dégager une marge de manœuvre financière (exemples : réduire la part du budget liée au logement, éliminer certaines dépenses comme le câble, s'endetter, assurer des entrées d'argent par des moyens illégaux ou socialement réprouvés)
- Stratégies de soutien social (exemples : s'entraider avec le réseau familial ou de voisinage, partager les coûts de logement)
- Stratégies de recours aux organismes et services (exemples : s'inscrire dans des activités collectives telles que les groupes d'achats, repas communautaires)
- Stratégies de mobilisation personnelle et collective (exemples : identifier ses priorités et limites, se regrouper et se conscientiser)

(Adapté de Gélinau, L. 2011)

4. Stratégies efficaces, ce que nous savons à partir de la recherche

Stratégies identifiées	Résultats
Approches basées sur le revenu et le logement : niveau fédéral et provincial	
Assistance sociale	Insuffisante pour répondre aux besoins de base
Aide aux familles avec enfants	Réduction de l'insécurité alimentaire (Ionescu-Ittu, Glymour et Kaufman, 2015) Impact positif sur la santé mentale des mères et le bien-être des enfants (Milligan et Stabile, 2011)
Aide au logement	Efficacité de l'implantation de logements abordables sur l'insécurité alimentaire n'est pas démontrée, mais logement inabordable est associé à l'insécurité alimentaire (Loopstra, 2018)
Pensions de sécurité de vieillesse	Effet protecteur démontré (Réseau pancanadien de santé publique, 2018)
Salaire minimum	
Contrôle du prix des aliments	
Mesures de lutte à la pauvreté	Série de plusieurs mesures pour augmenter le support au revenu, favoriser l'intégration à l'emploi et réduire les dépenses des ménages.
Approches basées sur l'alimentation : niveau local	
Mesures alimentaires scolaires	Plusieurs études ont démontré une corrélation entre la participation à un programme alimentaire scolaire (PAS) et la diminution de l'insécurité alimentaire des ménages (Nord, 2006; Huang, 2016; Khan, 2011 ; Bartfield, 2011) La participation à un PAS a également un effet positif sur la qualité de l'alimentation, particulièrement pour les jeunes provenant des milieux défavorisés. (Murayama, 2017; Longacre, 2014; Bhattacharya, 2004) et sur la réussite et le comportement scolaire. (Gilroy, 2013; Crawford, 2016 ; Roustit, 2010; Toronto district board, 2012 ;) Plus le PAS est accessible et la participation élevée, moins le PAS est stigmatisant. (Bhatia, 2011; Leos-Urbel, 2013; Mirtcheva, 2009; Chambers, 2014;)
Aide alimentaire d'urgence	Utilisateurs de don d'aliments sont plus vulnérables et ne sont pas comparables aux utilisateurs de d'autres types de services. (Roncarolo, Adam, Bisset et Potvin, 2015) Permettrait à court terme d'améliorer la sécurité alimentaire. (Roncarolo, Bisset et Potvin, 2016) Limites et fluctuations de l'aide que les organismes sont en mesure d'offrir (Bazerghi, McKay et Dunn, 2016; Tarasuk et Eakin, 2003)

Développement de capacités	<p>Effet variable selon l'intervention.</p> <p>Jardins communautaires et collectifs, marchés et kiosques maraichers à prix réduits et cuisines collectives ou communautaires sont des interventions qui permettraient d'améliorer la variété alimentaire et l'apport en fruits et légumes (Engler-Stringer et Berenbaum, 2005; Garcia, Ribeiro, Germani et Bogus, 2018; Guitart, Pickering et Byrne, 2012; Iacovou, Pattieson, Truby et Palermo, 2013; McCormack, Laska, Larson et Story, 2010; Warren, Hawkesworth et Knai, 2015)</p> <p>Barrières de participation des ménages à faible revenu : éloignement physique, manque d'accessibilité et incompatibilité (temps, intérêt, conditions de santé particulières) (Loopstra et Tarasuk, 2013).</p>
Initiatives du système alimentaire montréalais	

5. Les interventions en cours en lien avec les stratégies identifiées

Les interventions en cours pouvant avoir une influence sur la réduction de l'insécurité alimentaire des ménages montréalais ont été identifiées par la consultation de différents partenaires et documents gouvernementaux des paliers municipal, provincial et fédéral.

Stratégies identifiées	Interventions en cours
Mesures de support au revenu de base	<p>a. Allocation canadienne pour enfants (fédéral) Grace à cette mesure, de 2015 à 2017, le nombre d'enfants pauvres canadiens de 0 à 17 ans a diminué de 30% (278 000) basé sur le seuil de faible revenu d'après la mesure du panier de consommation (MPC).</p> <p>b. Revenu de base pour les adultes prestataires de la solidarité sociale ayant des contraintes sévères à l'emploi (provincial). Cette mesure</p>

	<p>introduite en 2017 vise à terme en 2022-2023 à garantir un revenu minimum de base permettant aux bénéficiaires (84 000 personnes) d'atteindre individuellement le seuil de la mesure du panier de consommation pour un adulte.</p> <p>c. régime de pension de vieillesse (fédéral).</p> <p>d. mesure du salaire minimum (provincial).</p> <p>Constat : contrairement aux personnes de plus de 65 ans, aux familles avec enfants et aux personnes seules prestataires de l'aide sociale avec handicap sévère à l'emploi, aucune mesure spécifique de revenu garanti n'est disponible pour les personnes seules âgées de moins de 65 ans.</p>
<p>Mesures de support au logement social</p>	<p>a. Stratégie national sur le logement (fédéral) mis en œuvre par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)</p> <p>i. Fonds national de co-investissement pour le logement – volet construction de logements</p> <p>ii. Fonds d'innovation pour le logement abordable</p> <p>iii. Financement de la construction de logements locatifs</p> <p>iv. Initiative des terrains fédéraux</p> <p>v. Initiative fédérale de logement communautaire – phase 1</p>

	<ul style="list-style-type: none">vi. Divers fonds de recherche et boursesb. Programmes de la Société d'habitation du Québec<ul style="list-style-type: none">i. Accès-Logis Québecii. Allocation-logementiii. Petits établissements accessiblesiv. Programme d'aide aux organismes communautairesv. Programme d'adaptation de domicilevi. Programme d'amélioration des maisons d'hébergementc. Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS) : Investir dans les logements sociaux (mesure 9)).d. Politique gouvernementale de prévention en santé (PGPS) Accroître l'offre de logements sociaux et communautaires (mesure 3.5)e. Stratégie de développement de 12 000 logements sociaux et abordables 2018-2021 (Ville de Montréal)<ul style="list-style-type: none">i. Le financement du développement de logements sociaux et communautairesii. Les pratiques d'inclusioniii. L'aide à de nouveaux modèles de logement abordableiv. L'aide à la rénovation de logements pour sauvegarder les logements sociaux et abordables existantsv. Le soutien à l'acquisition de propriétés abordables
--	---

<p>Programme d'alimentation scolaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Programme national d'alimentation scolaire (fédéral) b. Chantier visant à évaluer la pertinence et la faisabilité de soutenir l'offre de repas et de collations de bonne valeur nutritive dans les écoles de milieux défavorisés (provincial, politique de prévention en Santé) c. A Montréal, 7 initiatives de soutien alimentaire permettant d'offrir des aliments et repas gratuits ou subventionnés aux élèves.
<p>Initiatives du système alimentaire : L'aide alimentaire d'urgence</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Moisson Montréal et les 257 organismes accrédités. <ul style="list-style-type: none"> i. Programme de dépannage alimentaire : paniers de provisions, épiceries communautaires, dépannage d'urgence. ii. Programme de repas : repas, distribution de collations, ateliers de cuisine, popotes roulantes et cuisines collectives. b. 427 autres organismes repérés sur l'Île de Montréal qui offrent une diversité de services d'aide alimentaire
<p>Initiatives du système alimentaire : un spectre d'interventions</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Distribution de denrées b. Distribution des repas et collations c. Marchés/épiceries solidaires d. Restauration collective e. Jardins communautaires ou collectifs f. Cuisines collectives

	<ul style="list-style-type: none"> g. Ateliers de compétences alimentaires (culinaires, nutrition, agriculture urbaine) h. Centres communautaires d'alimentation i. Initiatives de revalorisation des surplus j. « Food hub » du projet de la Ville intelligente k. Organisation/coordination des systèmes alimentaires locaux
<p>Initiatives du système alimentaire : programmes et soutien philanthropique</p>	<ul style="list-style-type: none"> a. Politique alimentaire du gouvernement canadien, volet 1 : aider les collectivités canadiennes à se procurer des aliments sains. b. Mesure 3.1 politique gouvernementale de prévention en santé (favoriser l'accès physique et économique à une saine alimentation dans les communautés défavorisées). c. Mesure 13.1 du PAGIEPS (améliorer l'accès à une alimentation saine, nutritive et abordable pour les personnes à faible revenu). d. Mesure 11 PAGIEPS (poursuivre des alliances pour la solidarité). e. Interventions financées par les fondations (ex : PIC, Centraide, Fondation du Grand Montréal, Fondation Mc Connell, etc). f. Programme de soutien aux organismes communautaires. <ul style="list-style-type: none"> g. Politique de l'enfant de la Ville de Montréal (L'axe 2 : La saine alimentation et la sécurité alimentaire)

	Principaux constats : plusieurs programmes gouvernementaux visant les mêmes objectifs, peu de données sur l'impact des interventions financées.
Stratégies identifiées	Interventions en cours

6. Cibles distales, objectifs spécifiques et actions prioritées

Les rencontres des membres du groupe de travail, la consultation de données probantes et de documents pertinents, ainsi que la consultation de partenaires et parties prenantes lors du Forum SAM de mai dernier ont permis d'élaborer des cibles distales, des objectifs spécifiques et des indicateurs de suivi pour le SAM et de prioriser certaines actions pour la période 2019-2021 pour réduire la prévalence de l'insécurité alimentaire à Montréal

6.1 Cibles distales

Cible 1 D'ici 2030, réduire à 0 % la proportion de la population montréalaise qui a faim, c'est-à-dire en situation d'insécurité alimentaire sévère (Objectif de développement durable proposé par les nations-Unies en 2015)

Indicateur : nombre et proportion de la population montréalaise en situation d'insécurité alimentaire sévère

Cible 2 D'ici 2023, sortir d'une situation de faible revenu plus de 100,000 personnes au Québec dont 66,000 à Montréal (à valider) principalement les personnes seules et les couples sans enfants ayant des contraintes sévères à l'emploi (axe 1 du PAGIEPS)

Indicateurs : nombre annuel de personnes dans les unités familiales à faible revenu, d'après la mesure du panier de consommation (MPC) pour la région montréalaise et selon les unités de voisinage.

Taux annuel de faible revenu des personnes et des personnes dans les unités familiales d'après la mesure du panier de consommation (MPC) pour la région montréalaise et les unités de voisinage.

Évolution du revenu disponible après impôt des prestataires d'une aide financière de dernier recours.

Cible 3 D'ici 2023, diminuer de x% la proportion de Montréalais locataires vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC consacrant plus de 30% de leur revenu au logement

Indicateur ; proportion des montréalais locataires vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC consacrant plus de 30% de leur revenu au logement

Cible 4 D'ici 2025, x logements sociaux et abordables supplémentaires seront disponibles pour les ménages montréalais en situation de pauvreté

Indicateur : nombre de logements sociaux et abordables par rapport à l'année de référence 2019

Cible 5 D'ici 2023, augmenter de x% le nombre de personnes en insécurité alimentaire fréquentant les services de dépannage alimentaire par rapport à l'année de référence 2019

Indicateur : nombre de personnes fréquentant les services de dépannage alimentaire en 2023 par rapport à 2019

Cible 6 D'ici 2023, augmenter de x% le nombre d'enfants et d'écoles primaires publiques ayant accès à un programme alimentaire scolaire universel

Indicateur : nombre d'enfants et d'écoles primaires publiques ayant accès à un programme alimentaire universel en 2023 par rapport à l'année de référence 2019

Cible 7 D'ici 2023, augmenter de x % le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC ayant accès à distance de marche (500m) à un commerce d'alimentation par rapport à 2019

Cible 8 D'ici 2023, augmenter de x% le nombre de personnes vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC ayant un accès économique aux fruits et légumes

Indicateur d'accessibilité économique à préciser

6.2 Objectifs spécifiques et projets en découlant

6.2.1 Les politiques et programmes publics visant à améliorer la sécurité financière et l'accès au logement des personnes vulnérables sont implantés et évalués d'ici 2023

Indicateurs : nom de la politique et du programme implanté et évalué et organisme responsable

Un tableau de bord d'indicateurs sur le suivi du taux de faible revenu selon la MPC, de l'insécurité alimentaire et de montréalais vivant sous le seuil de faible revenu allouant plus de 30% de leur revenu au logement est rendu disponible pour les décideurs et le public montréalais

Projets

Connaissance-recherche

- Surveillance du nombre et du taux annuel de faible revenu des personnes et des personnes dans les unités familiales d'après la mesure du panier de consommation (resp : DSP, échéancier : automne 2019, livrable : tableau)
- Surveillance du nombre et de la proportion de montréalais en situation d'insécurité alimentaire période 2015-2016 (resp : DSP, échéancier : automne 2019, livrable : tableau)
- Surveillance de la proportion de montréalais vivant sous le seuil de faible revenu selon la MPC allouant plus de 30% de leur revenu au logement (resp : DSP, échéancier : automne 2019, livrable : tableau)

- Évaluation d'impact sur l'insécurité alimentaire de la mesure introduisant le revenu de base pour les prestataires de la solidarité sociale ayant des contraintes sévères à l'emploi (resp Ministère du travail, coll DSP, UDM, MSSS, Conseil SAM, ville de Montréal à valider)
- Exploration des mesures fiscales pour améliorer les revenus de l'ensemble des personnes à faible revenu dont notamment les personnes seules âgées de 18 à 64 ans en emploi (resp Ministère du Travail, coll DSP, MSSS, Conseil SAM , ville de Montréal, Universités à valider)
- Analyse de la situation et des causes de la pauvreté des personnes seules âgées de 18 à 64 ans en emploi (resp : Ministère du Travail, coll MSSS, DSP, ville de Montréal, Conseil SAM)

Politiques publiques

- Avis sur la réglementation municipale sur le logement (resp : Conseil SAM)
- Suivi de l'implantation de la réglementation municipale et son impact (resp : Conseil-SAM, coll : ville de Montréal)

6.2.2 Les initiatives des organismes communautaires en matière de système alimentaire d'urgence et alternatifs sont consolidées et évaluées

Indicateurs : à définir (ex : nombre de nouveaux jardins collectifs et communautaires par rapport à 2019, nombre de nouveaux marchés publics et d'épiceries dans les secteurs défavorisés, nombre de personnes ayant utilisées les banques alimentaires, nombre d'initiatives locales en sécurité alimentaire évaluées, etc...

Connaissance-Recherche

- suivi du projet Parcours (resp : UDM coll, échéancier, livrable)
- Portrait du financement des initiatives en sécurité alimentaire (resp : Centraide, coll : DSP, Ville de Montréal)

-Suivi du projet d'évaluation des interventions financées par les organismes en sécurité alimentaire (resp DSP en partenariat avec un organisme fiduciaire)

Politiques publiques

- Veille sur les actions issues de la politique alimentaire canadienne (resp RAD en coll avec le Conseil-SAM)

Interventions

- Mise en place d'un mécanisme de concertation régionale des acteurs régionaux et locaux en sécurité alimentaire- communauté de pratique (resp : Conseil- SAM coll : Coalition montréalaise des tables de quartier, table de la faim, Centraide, DSP, ville de Montréal et autres, échéancier : automne 2019, livrables : mécanisme en place, nombre de rencontres par année)

-Élaboration d'une stratégie municipale structurante de lutte contre l'insécurité alimentaire en collaboration avec les parties prenantes (resp : Ville de Montréal, coll : ONG, arrondissements, institutions, conseil-SAM autres, échéancier : 2020, livrables : stratégie municipale adoptée par le conseil municipal et arrimée aux activités du système alimentaire local et au défi des villes intelligentes)

-Étude de faisabilité sur l'implantation d'une plateforme de collecte de données sur l'aide alimentaire d'urgence (resp Moisson Montréal, coll Conseil-SAM)

6.3.3 Mieux comprendre le vécu et les besoins des personnes vivant l'insécurité alimentaire

Connaissance-recherche

-Recherche sur la citoyenneté et l'alimentation (resp René Audet UQAM à valider)

- Partage des résultats de l'Étude sur les besoins des personnes vulnérables en situation d'insécurité alimentaire (resp DSP coll organisme fiduciaire)

Intervention

-Avis sur les moyens d'intégrer les personnes vulnérables dans les travaux du Conseil-SAM (resp Conseil-SAM, table de la faim, DSP)

6.3.4 Soutenir la mise en œuvre d'un programme alimentaire intégré en milieu scolaire qui inclut notamment la mesure alimentaire universelle, les compétences culinaires et connaissances en alimentation et les infrastructures de base

Indicateur : nombre d'écoles primaires publiques offrant un programme alimentaire intégré

Connaissance-Recherche

-Mise à jour de la littérature sur l'impact d'un programme alimentaire scolaire universel (resp DSP)

- Identification des besoins au niveau de l'infrastructure scolaire, des ressources humaines, matérielles et financières pour la mise en place d'un programme alimentaire scolaire universel (commissions scolaires, DSP à valider)

Intervention

-Projet pilote mesure alimentaire scolaire universel en milieu primaire (resp : la cantine pour tous, coll : Commissions Scolaires, Conseil-SAM, Equiterre, club des petits déjeuners, DSP, ville de Montréal, table de la faim) financement, (à définir) livrables (à définir)

- Suivi du chantier visant à évaluer la pertinence et la faisabilité de soutenir l'offre de repas et de collations de bonne valeur nutritive dans les écoles des milieux défavorisés (provincial)

Politiques publiques

-suivi du programme national alimentaire scolaire (fédéral)

7. Références

Annexe 1 liste des indicateurs

